

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

Le projet de loi de finances pour 2021 (PLFSS) ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile. Les aides financières prévues pour les professionnels du secteur de l'aide à domicile sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants de la population.

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

Il est urgent que les pouvoirs publics prennent des mesures pour répondre aux besoins croissants de la population. Les aides financières prévues pour les professionnels du secteur de l'aide à domicile sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants de la population.

Toute proposition de loi doit être examinée dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021. Les aides financières prévues pour les professionnels du secteur de l'aide à domicile sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants de la population.

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

25 janvier 2021

Si l'amendement voté par les députés dans le cadre du projet de budget 2021 de la Sécurité sociale (PLFSS) est un signal positif concernant les revendications salariales du...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://adh.asso.fr/actu-adessadomicileorg/150-meu-partir-davril-2021-le-plfss-ne-prend-pas-la-mesure-des-urgences-pour>

Liens

[1] <https://adh.asso.fr/actu-adessadomicileorg/150-meu-partir-davril-2021-le-plfss-ne-prend-pas-la-mesure-des-urgences-pour>